

Chers(es) Collègues,

Suite à l'allocution tenue lundi soir par le Président de la République et aux mesures prises pour combattre le coronavirus, les membres du Bureau National ont pris les décisions suivantes :

- Aucun appel à rassemblement ne sera fait, quel qu'en soit le motif, et ce, jusqu'à ce que les Pouvoirs Publics et les Services de Santé permettent à tous les citoyens de revenir à une vie normale.

Nous avons toutefois pris acte de ce qui a été annoncé par le Président de la République, à savoir : la suspension des dossiers concernant la réforme des retraites et l'assurance chômage, la crise sanitaire que nous connaissons primant sur tout.

- Notre Assemblée Générale annuelle qui devait avoir lieu les 27, 28 et 29 mai prochains à Saint Doulchard dans le Cher est reportée à une date qui vous sera communiquée en temps utiles
- Les formations syndicales qui étaient programmées pour fin avril, mai et juin sont annulées. Celles-ci se feront, si tout va bien, ce que nous espérons, courant 2<sup>ème</sup> semestre 2020.

Nous avons pris ces décisions car la santé de chacun de vous nous préoccupe davantage. Les points précités se feront en temps et en heure.

Nous devons tous nous mobiliser pour combattre cette épidémie.

Nous en avons les moyens en utilisant tous les gestes barrières préconisés. Ne vous exposez pas inutilement.

Notre civisme sera notre victoire sur la propagation du virus sachant que tous les responsables syndicaux, qu'ils soient nationaux, départementaux ou locaux restent à la disposition des agents pour leur apporter aide et soutien si besoin et ce, par téléphone ou mail.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Très cordialement à toutes et tous.

Pour le SAFPT  
Le Bureau National  
Yolande RESTOUIN  
Secrétaire Générale